

Juin 2026



Dans ce numéro :

P1.Édito, Billet d'humeur :
Éclipse

P2.Boycott des instances...

P2.Hausse des carburants...

P3.Juvisy entre coupures
électriques...

P4.BD...



**NE RESTEZ
PAS ISOLÉS !**

Un syndicat n'est rien
sans ses adhérents,
syndiquez-vous à la
CGT Finances
Publiques

ÉDITO

Billet d'humeur : Éclipse

Le 12 août prochain, une éclipse totale plongera une partie de l'Espagne dans l'obscurité.

Pendant quelques minutes, la lumière disparaîtra, les repères s'effaceront et chacun lèvera les yeux vers un phénomène aussi rare qu'impressionnant.

À la DGFIP, beaucoup d'agents ont aujourd'hui le sentiment qu'une autre éclipse est déjà en cours.

Une éclipse progressive du dialogue avec les représentants des personnels.

Une éclipse des effectifs.

Une éclipse de la reconnaissance.

Une éclipse du sens même de nos missions.

Depuis des années, les suppressions de postes s'enchaînent pendant que les charges de travail augmentent. Les restructurations se succèdent. Les services sont réorganisés en permanence. Les collectifs s'épuisent.

Et les agents ont de plus en plus le sentiment de devoir simplement « tenir ».

Tenir malgré le manque d'effectifs.

Tenir malgré la fatigue.

Tenir malgré les injonctions contradictoires.

Tenir malgré la perte continue de pouvoir d'achat.

Le plus inquiétant est peut-être ailleurs : dans cette impression grandissante que les réalités vécues dans les services deviennent invisibles pour ceux qui décident.



Les tableaux de bord remplacent peu à peu le terrain. Les statistiques prennent le pas sur l'humain. Et derrière les réorganisations permanentes, beaucoup d'agents ont le sentiment que leur engagement quotidien n'est plus réellement reconnu.

Pourtant, si la DGFIP continue aujourd'hui à fonctionner, ce n'est ni grâce aux restructurations ni grâce aux suppressions d'emplois.

C'est grâce aux agents.

Grâce à celles et ceux qui continuent chaque jour à faire vivre le service public malgré l'épuisement, malgré les tensions et malgré ce sentiment grandissant d'abandon.

Cette Étincelle est là pour rappeler une chose simple : les agents ne sont pas invisibles.

Boycott des instances et recours FDD quand le dialogue social devient une façade

Depuis le début de l'année 2026, l'intersyndicale DGFIP 91 a fait le choix de boycotter les instances locales.

Une décision lourde, réfléchie et assumée.

Ce boycott n'est ni un geste symbolique ni une posture. Il est la conséquence directe d'une dégradation continue des échanges entre la Direction et les organisations syndicales, ainsi que d'un profond sentiment de mépris ressenti par les agents comme par leurs représentants.

Depuis des mois, les alertes se multiplient dans les services:

- suppressions d'emplois ;
- restructurations imposées ;
- absence de visibilité sur les effectifs ;
- réorganisations permanentes ;
- augmentation continue des charges de travail ;
- multiplication des situations de souffrance au travail.

Pourtant, les représentants du personnel ont de plus en plus le sentiment d'être simplement informés de décisions déjà prises, sans véritable prise en compte de l'attente des agents par les représentants des personnels.

Le dossier des frais de déplacement (FDD) illustre parfaitement cette dérive.

Malgré les nombreuses remontées des agents et les recours hiérarchiques déposés, la Direction comme la DG ont maintenu une ligne rigide, refusant de répondre sur le fond aux difficultés soulevées.

Restrictions accrues, interprétations défavorables, absence de prise en compte des réalités de terrain : pour beaucoup d'agents, cette gestion des FDD symbolise une administration de plus en plus descendante et éloignée des conditions réelles d'exercice des missions.

Quand les échanges avec les représentants du personnel ne servent plus qu'à accompagner des décisions déjà prises, les instances perdent leur sens.

Dans ce contexte, la venue de la Directrice Générale dans le département le vendredi 15 mai suivant le jeudi de l'Ascension a cristallisé le malaise.

Alors même que les « ponts naturels » ont été supprimés, ce choix de calendrier a été vécu par de nombreux collègues comme une nouvelle démonstration de déconnexion entre les réalités vécues dans les services et les décisions prises au sommet de l'administration.

L'intersyndicale départementale a donc fait le choix de ne pas participer à cette opération de communication.

Car les échanges avec les organisations syndicales ne peuvent pas se résumer à des rencontres de façade pendant que les conditions de travail se dégradent et que les alertes des agents restent sans réponse.

Les personnels de la DGFIP restent profondément attachés à leurs missions et au service public.

Mais ils demandent aujourd'hui une chose simple : être enfin entendus, respectés et considérés.

Hausse des carburants la CGT obtient l'ouverture de discussions sur le télétravail

Lors de l'audience intersyndicale du 23 avril 2026, les organisations syndicales avaient alerté la direction sur les conséquences concrètes de la hausse importante du coût des carburants pour de nombreux collègues.

Dans notre département, beaucoup d'agents n'ont d'autre choix que d'utiliser quotidiennement leur véhicule personnel pour rejoindre leur résidence administrative, faute de transports collectifs adaptés ou compatibles avec leurs horaires et leurs contraintes familiales.

Cette situation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des agents, déjà fortement dégradé par le gel du point d'indice, la suppression de la GIPA et l'inflation.

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques 91 et l'intersyndicale avaient demandé qu'une plus grande souplesse soit accordée concernant les quotités de télétravail, notamment pour les agents les plus éloignés géographiquement.

La circulaire ministérielle du 5 mai 2026 est venue confirmer cette revendication.

Ce texte demande explicitement aux administrations de :

-« réexaminer dans les meilleurs délais les organisations de travail » ;

-et d'identifier les possibilités « d'augmentation individualisée du recours au télétravail » pour les agents contraints d'utiliser leur véhicule personnel pour leurs trajets domicile-travail.

La circulaire rappelle également que la quotité de télétravail peut être portée temporairement jusqu'à trois jours hebdomadaires dans le cadre réglementaire existant.

À la suite de notre intervention, la direction départementale a reconnu que les difficultés rencontrées par les agents concernés étaient « parfaitement identifiées ».

Elle indique également que :

- les modalités d'application sont actuellement à l'étude ;
- les situations individuelles feront l'objet d'un examen attentif ;
- et que des consignes seront prochainement adressées aux chefs de service afin d'assurer une application homogène des mesures.

Pour la CGT Finances Publiques 91, cette réponse constitue une première ouverture positive.

Mais nous resterons particulièrement vigilants sur la mise en œuvre concrète de ces engagements.

Car derrière les discours, la réalité quotidienne des agents reste marquée par :

- des trajets toujours plus coûteux ;
- une perte continue de pouvoir d'achat ;
- et des conditions de travail qui continuent de se dégrader.

Le télétravail ne peut pas devenir un privilège accordé arbitrairement : il doit aussi être un outil permettant de protéger les agents confrontés à des contraintes de transport devenues insoutenables.

Juvisy quand les agents travaillent entre coupures électriques et risques incendie

Depuis plusieurs années, les collègues du site de Juvisy subissent une dégradation continue de leurs conditions de travail dans une quasi-indifférence générale.

Coupures électriques à répétition, postes informatiques interrompus plusieurs fois par jour, matériel détérioré, redémarrages permanents des applications, désorganisation des services, fatigue nerveuse... Le quotidien des agents est devenu intenable.

À cela se sont ajoutés des déclenchements intempestifs de l'alarme incendie pouvant intervenir plusieurs fois par jour, y compris la nuit pour la gardienne du site.

Pendant des mois, malgré les interventions successives d'Enedis et de plusieurs prestataires, aucune solution durable n'a été apportée.

Puis est arrivé le 10 avril. Ce jour-là, alors qu'une nouvelle alarme incendie retentissait, les collègues ont d'abord pensé à un énième dysfonctionnement technique, tant ces déclenchements étaient devenus habituels. Heureusement, la vigilance des adjointes du SIP a permis de constater un dégagement de fumée entre le SIE et les sanitaires du premier étage.

L'évacuation du bâtiment et l'intervention des pompiers ont confirmé la gravité de la situation.

Quelques jours plus tard, l'accueil du site devait même être fermé au public.

Face à cette situation alarmante, la CGT Finances Publiques 91 est intervenue officiellement auprès du Président de la Formation Spécialisée afin d'alerter sur les risques encourus par les agents et d'exiger :

- un diagnostic complet et indépendant des installations électriques et du système de sécurité incendie ;
- des mesures immédiates garantissant la sécurité des personnels ;

- une transparence totale sur les conclusions techniques ;
- et un suivi régulier en Formation Spécialisée.

La réponse de la direction reconnaît désormais clairement :

- la réalité des difficultés ;
- la persistance des dysfonctionnements ;
- l'impact sur les conditions de travail ;
- ainsi que la nécessité d'engager enfin un diagnostic approfondi.

La direction annonce également :

- le lancement d'un audit complet ;
- de nouveaux travaux électriques ;
- des dispositifs d'alerte complémentaires ;
- et un suivi spécifique avec les représentants du personnel.

Ces annonces constituent une première avancée obtenue grâce aux alertes des agents et à l'intervention syndicale.

Mais la situation reste profondément préoccupante.

Car derrière les discours rassurants, les collègues continuent aujourd'hui de travailler dans un bâtiment où :

- les micro-coupures persistent ;
- le système incendie fonctionne en mode dégradé ;
- la sirène d'alarme a été neutralisée ;
- et où des sifflets ont dû être distribués aux agents pour organiser une éventuelle évacuation.

Personne ne peut considérer cela comme une situation normale.

La CGT Finances Publiques 91 restera pleinement mobilisée sur ce dossier.

La sécurité des agents ne peut pas être traitée comme une variable d'ajustement budgétaire.

BD

Depuis des années, on nous explique qu'il faut supprimer des emplois, réduire les dépenses publiques, restructurer les services et faire toujours plus avec moins... au nom d'une seule chose : la dette.

Une dette devenue l'argument permanent pour justifier l'austérité, la dégradation des services publics et les sacrifices imposés aux agents comme aux usagers.

À force d'être répétée partout, cette logique finit presque par sembler naturelle. Pourtant, derrière les discours officiels et les grands mots économiques, beaucoup s'interrogent : à qui profite réellement cette politique ? Et pourquoi les mêmes efforts sont-ils toujours demandés aux mêmes ?

La CGT Finances Publiques 91 vous propose une plongée satirique dans cette mécanique bien huilée où langage technocratique, absurdités administratives et communication institutionnelle finissent parfois par masquer les réalités vécues sur le terrain.

Toute ressemblance avec des situations existantes serait évidemment totalement fortuite...

Épisode 1 aujourd'hui....Et ce n'est que le début de la saga.

Pour accéder au site CGT Finances Publiques 91



Rejoignez-nous. Résister, c'est déjà reprendre la main. Ne restez pas isolés,

SYNDIQUEZ-VOUS à la CGT !

cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr

Toutes les informations du syndicat sur notre site internet :

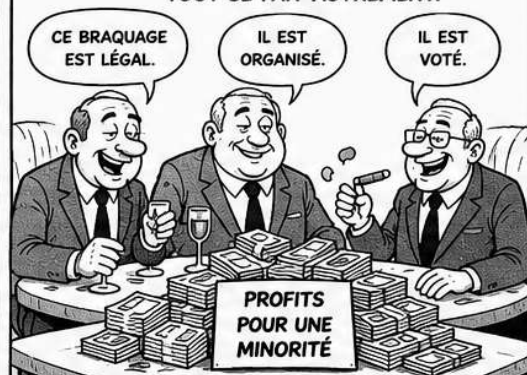
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/http://www.financespubliques.cgt.fr/>

SAGA - ÉPISODE 1

ENQUÊTE : UN BRAQUAGE À LA FRANÇAISE



TOUT SE FAIT AUTREMENT.



CHACQUE ANNÉE, DES MILLIARDS D'EUROS SONT CAPTÉS PAR UNE MINORITÉ DÉJÀ ULTRA RICHE.



ON NOUS DIT :
"IL N'Y A PLUS D'ARGENT."



EN VINGT ANS, LE PATRIMOINE DES 500 PLUS GRANDES FORTUNES FRANÇAISES A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 7.



DANS LE MÊME TEMPS, POUR BEAUCOUP, LA SITUATION SE DÉGRADE.



ON REMONTE LA PISTE.

CHACQUE ANNÉE, LES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES VERSENT DES DIVIDENDES RECORDS.



ET CE N'EST PAS TOUT.

CES MÊMES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT AUSSI DE DISPOSITIFS PUBLICS.

PRÈS DE 200 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES CHAQUE ANNÉE !
(ALLÈGÈMENTS DE COTISATIONS, CRÉDITS D'IMPÔT, EXONÉRATIONS...)



AUTRE ÉLÉMENT : DEPUIS DES ANNÉES, LES COTISATIONS ONT ÉTÉ FORTEMENT RÉDUITES.



CE QUI N'EST PLUS FINANCÉ PAR LES COTISATIONS L'EST PAR L'ARGENT PUBLIC.



ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, À LA DGFIP :



ALORS ON MET LES FAITS FACE À FACE.



CE QUE L'ON DÉCOUVRE, CE N'EST PAS UN MANQUE D'ARGENT.

C'EST UN CHOIX DE QUI PAIE... ET DE QUI PROFITE !

SUITE DE L'ENQUÊTE
Dans le prochain épisode : on suivra un mécanisme précis, étape par étape, pour comprendre comment l'argent circule réellement.

PARCE QUE L'ARGENT N'A PAS DISPARU. IL A SIMPLEMENT CHANGÉ DE DESTINATION.